



Risque de refus de renouvellement de carte de séjour étudiant

Par **belkadi**, le **12/05/2011** à **21:51**

Bonsoir,rnrnMon copain est étudiant algérien depuis 2007 en France. Voici son parcours :rn2007-2008 : L1 eco-gestionrn2008-2009 : L1 eco -gestion (redoublement)rn2009-2010 : L1 sociologie (changement d'orientation)rn2010-2011 : L2 sociolgiernUn parcours déjà assez défavorable à l'obtention de la renouvellement de la carte de séjour, cette année il n'a pas assister aux examens suite à des problèmes de santé. Il va tout de même se présenter au examens de rattrapage mais il a déjà perdu beaucoup de temps. Le problème étant que pour la rentrée 2011-2012 nous comptons déménager de Strasbourg à Montpellier et que maintenant il se demande si le fait de changer de préfecture pourrait davantage être défavorable au renouvellement de la carte de séjour. Est-ce vrai ? Est-ce que un certificat de maladie de son diabetologue et psychologue serait retenu en tant que justification pour son manque d'assiduité ?rnMerci pour votre aide !r,

Par **maniongui**, le **31/08/2011** à **16:37**

Il peut monter une entreprise, cela peut lui permettre de changer de statut.

Par **mimi493**, le **31/10/2011** à **02:47**

Vue la date de la question, ça n'a plus vraiment d'intérêt de déterrer